Communiqué de presse

Paris, le 9 novembre 2026

Présidentielle 2027 : France gaz renouvelables publie ses propositions pour une France souveraine, robuste et décarbonée

Premier producteur européen de biométhane injecté, la France dispose d'une filière mature, ancrée dans les territoires et portée par plus de 5 000 agriculteurs. À l'approche de l'élection présidentielle, France gaz renouvelables souhaite que le prochain quinquennat permette à la filière de sortir de l'instabilité règlementaire pour garantir un développement cohérent et durable.

Une filière qui a fait ses preuves

En 2025, la France est devenue le premier producteur européen de biométhane, devant l'Allemagne et le Danemark. Avec plus de 850 unités en injection et 16,6 TWh de capacité installée à date, la filière représente la puissance de deux réacteurs nucléaires et a déjà dépassé les objectifs de la Programmation pluriannuelle de l'énergie de 2023. Sa production a été multipliée par 10 en moins de dix ans et plus de 1 000 projets sont encore en file d'attente.

Cette dynamique est aussi économique : l'ensemble de la chaîne de valeur autour des méthaniseurs représente plus de 1,1 Md€ de chiffre d'affaires, plus de 2 100 emplois non délocalisables, 70 % des équipements d'origine française et 91 % de la production réalisée en France[1].

Mais pour continuer d'avancer, la filière demande stabilité et visibilité.

Six propositions pour le prochain quinquennat

1. **Construire un mix énergétique diversifié** fondé sur la complémentarité des énergies, en inscrivant les gaz renouvelables comme l'un des piliers de la prochaine loi énergie-climat.
2. **Donner à la filière une perspective sur quinze ans**, avec une trajectoire ambitieuse à 2035-2040 et une clause de non-régression sur les mécanismes de financement.
3. **Stabiliser et simplifier le cadre réglementaire**, notamment grâce à un guichet administratif unique et des clauses transitoires pour les projets existants.
4. **Donner toute leur place aux gaz renouvelables dans les choix des consommateurs** : offres plus lisibles, contrats de long terme, autoconsommation collective.

[1] Baromètre des entreprises du secteur gaz renouvelables, janvier 2025 | https://www.francegaz.fr/wp-content/uploads/250127_Synthese-du-barometre-des-gaz-renouvelables_vSent-1.pdf

5. **Reconnaître la méthanisation agricole comme levier de souveraineté agricole**, en priorisant les projets d'installation et en facilitant la transmission des exploitations.
6. **Faire des gaz renouvelables un outil au service des territoires**, avec des engagements territoriaux pour les grands projets et une indemnité d'utilisation du domaine public pour les collectivités.

« Les gaz renouvelables ne sont plus une option. Ils constituent un levier stratégique au service de notre souveraineté énergétique, de la résilience de notre agriculture et du dynamisme de nos territoires. », Olivier Dauger, référent Energie-Climat de la FNSEA, co-Président de France gaz renouvelables

« La méthanisation constitue un levier de résilience particulièrement puissant pour les exploitations : elle diversifie les revenus, renforce leur autonomie et crée de la valeur dans les territoires. », Jean-Marc Onno, vice-président de l'AAMF, co-Président de France gaz renouvelables

Le livre blanc est disponible 👉 ici.

À propos de France gaz renouvelables (FGR)

Créée en 2018, l'association France gaz renouvelables rassemble l'AAMF, Biogaz vallée®, Coénove, les Chambres d'Agriculture France, la FNSEA, La Coopération Agricole, le Club Biogaz ATEE, la FNCCR, GRDF, Gaz et Territoires, NaTran, Swen Capital Partners et Teréga. Elle a pour objectif de promouvoir la place des gaz renouvelables dans le mix énergétique français. Ouverte et à but non lucratif, FGR entend fédérer les différentes initiatives liées à l'essor des gaz renouvelables et permettre la création d'un écosystème au sein duquel le monde agricole et le monde de l'énergie seront au service des territoires et de la transition énergétique. Pour en savoir plus : www.gazrenouvelables.fr